

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	9

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TIGEAUX

Séance du mardi 27 août 2024

Date de la convocation
20 août 2024

Étaient présents : Joël TOURTE, Christine LE FOLL, les adjoints.  
Nathalie HOICHEUX, Sonia CAZOT, Yvette CHRISTMANN, Marie-Thérèse LIZOT, Olivier BADREAU, Conseillers municipaux.

Date d'affichage
30 août 2024

Absents excusés : Pamela SANCHEZ qui a donné pouvoir à Christine LE FOLL  
Fabien RIGAUX

Secrétaire de séance : Nathalie HOICHEUX

**Délibération n°26/2024 : Tarif des repas de cantine et mise à jour du règlement de la cantine**

**Vu** le règlement interne de service de restauration scolaire pour l'école de TIGEAUX établi pour l'année scolaire 2023/2024,

**Vu** les comptes de cantine pour l'année scolaire 2023/2024,

**Vu** le changement de prestataire de repas pour la restauration scolaire,

**Vu** l'augmentation du prix du repas par le fournisseur,

**Vu** les explications de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, par 7 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION :

- **annule** le précédent règlement du service de restauration scolaire,
- **accepte** le nouveau règlement interne du service de restauration scolaire de l'école de TIGEAUX pour l'année 2024/2025 annexé à la présente délibération,
- **décide** de modifier les tarifs de cantine comme suit (applicable à partir du 02/09/2024) :
  - Fréquentation régulière (de 1 à 4 repas par semaine) : **5.90 €**
  - Fréquentation occasionnelle et extérieur au SIRP : **7.00 €**
  - Pour les enfants allergiques avec PAI, dont le panier repas est fourni par la famille : **2.75 €**
- **rappelle** que les enfants non-inscrits au service de restauration ne sont pas acceptés dans les locaux de la cantine.

Le Maire,  
Francis POISSON



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-préfecture et  
publication et notification.

